ELECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin de Ballottage du 30 Novembre 1958

IVme CIRCONSCRIPTION DE MAINE-&-LOIRE (SAUMUR-SUD)

Chères Électrices,

Chers Électeurs,

Par 13.728 suffrages, vous m'avez donné la majorité sur les sept autres concurrents, malgré une débauche de journaux et de tracts utilisés abusivement et de papillons collés clandestinement.

ROBERT DE GRANDMAISON

Par là même, vous m'avez donné un témoignage d'estime et d'affection, dont je vous suis profondément reconnaissant.

Pour le scrutin du Dimanche 30 Novembre, **JE FAIS APPEL** à tous ceux dont les voix se sont portées au premier tour sur les autres concurrents.

Comme vous tous, je veux l'exercice de **TOUTES LES LIBERTÉS** et l'application des grands principes d'ordre et de justice dans tous les domaines.

Je veux une politique de **PROGRÈS SOCIAL,** indépendante des organisations révolutionnaires à la solde de l'étranger, comportant pour les jeunes la certitude d'être employés dans le cadre de leur activité professionnelle, et pour les gens âgés, principales victimes de la dévaluation du franc, des moyens leur assurant une vie digne et décente.

Avec la très grande majorité des Electrices et des Electeurs de l'arrondissement je suis :

— Pour le **LIBÉRALISME** et l'**ÉGALITÉ** contre le dirigisme et ses abus.

— Pour la **DÉFENSE de l'EXPLOITATION FAMILIALE** traditionnelle agricole, commerciale et artisanale.

— Pour la **RÉFORME de la FISCALITÉ** dans la simplicité et la justice.

— Pour le **RESPECT de la FAMILLE,** base de la Société.

— Pour la **JUSTICE SCOLAIRE,** sans laquelle la liberté de l'enseignement ne peut être exercée.



GEORGES DE GRANDMAISON

— Pour une REPRÉSENTATION PROFESSIONNELLE, dont les mandataires devront donner un « avis écrit » lors du dépôt sur le bureau de l'Assemblée Nationale des projets et des propositions de la loi suivant les catégories de leurs activités.

Le Général de Gaulle s'est refusé à donner sa caution à un parti ou à un clan. **IL N'ENTEND PAS QUE L'ON SE SERVE DE SON NOM POUR SE FAIRE ÉLIRE.** Mais il demande l'aide de tous les Français pour la rénovation des mœurs et des lois dans l'unité nationale.

Si je suis votre élu, mon action aura pour seul but la grandeur de la France dans le cadre et le respect des libertés fondamentales, conformément aux **DIRECTIVES DU GÉNÉRAL DE GAULLE.**

Sur le plan de l'arrondissement, je conserverai un **CONTACT ETROIT ET FREQUENT** avec les communes et les habitants de la nouvelle circonscription de Saumur-Sud, ainsi que je l'ai toujours fait.

Au premier tour de scrutin, il appartenait à chacun de voter suivant ses préférences personnelles. Pour le deuxième tour de scrutin,

VOTEZ UTILE

en faisant abstraction des amitiés personnelles et en reportant tous vos suffrages sur le candidat qui doit vous représenter.

Devant la multiplicité des candidatures au premier tour de scrutin, certains électeurs ont cru devoir s'abstenir. La situation est maintenant éclaircie. Chacun doit accomplir son devoir de citoyen en allant aux urnes.

L'AUTORITÉ D'UN ÉLU AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS DÉPEND DU NOMBRE DE VOIX QU'IL A OBTENUES.

Pour me donner le plus d'autorité possible, **VOTEZ TOUS LE 30 NOVEMBRE 1958** et accompagnez jusqu'à la Mairie ceux de vos parents et amis qui ont des difficultés à se déplacer. Je vous en remercie d'avance.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION DE SAUMUR-SUD.
VIVE LA FRANCE. VIVE LA RÉPUBLIQUE. VIVE LA PAIX.

CANDIDAT TITULAIRE

ROBERT DE GRANDMAISON

Viticulteur
Docteur en Droit
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre - Blessé de Guerre

CANDIDAT REMPLAÇANT ÉVENTUEL

Georges de GRANDMAISON

Viticulteur
Licencié en Droit
Diplômé d'Études Supérieures de Droit
Diplômé de l'Institut National des Sciences Politiques

Candidats Républicains Indépendants

de Défense Agricole, de Redressement Commercial et Artisanal et de Progrès Social

SAUMUR. - IMP. P. RICHOU